



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Alcoolisme

Question écrite n° 47097

Texte de la question

M. Michel Terrot souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la protection des mineurs contre l'alcoolisme. Devant les chiffres officiels récemment communiqués et relatifs à l'accroissement du nombre de mineurs succombant à ce fléau, il lui fait part de son étonnement de voir de nombreux commerces violer régulièrement l'interdiction qui leur est faite de vendre des boissons alcooliques à des mineurs. À l'heure où les fabricants constatent un rajeunissement de leurs acheteurs dans le segment des boissons mélangeant jus de fruit et alcool, il le remercie de bien vouloir lui faire connaître la nature des mesures qu'il entend prendre afin de stopper cette réelle dérive.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale informe l'honorable parlementaire qu'il est bien conscient du danger présenté par des nouvelles boissons-soda mélangées d'alcool distillé, destinées plus particulièrement aux jeunes. L'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France qu'il avait saisi sur ce sujet, en date du 10 septembre 1996, met l'accent sur l'aspect trompeur de ces boissons susceptibles d'induire une dépendance comme toute boisson alcoolique. Une réflexion est en cours, en vue de définir les actions qui s'imposent, pour mieux protéger les jeunes contre les risques liés à la banalisation de ces nouvelles boissons alcooliques. Le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale entend soulever auprès de la Commission européenne les problèmes posés par ce type de produits d'un point de vue de santé publique afin que des solutions puissent être dégagées au niveau européen. La loi de financement de la sécurité sociale pour 1997 a d'ores et déjà renforcé la taxation de ces produits. Des mesures visant à imposer l'inscription d'un message d'information sanitaire sur les différents conditionnements de ces produits sont par ailleurs à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Terrot Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47097

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 85

Réponse publiée le : 17 mars 1997, page 1434